

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 35

présenté par  
M. Trassy-Paillogues et M. Fidelin

-----  
**ARTICLE 19 BIS**

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Elles étudient pour ce faire la possibilité d'intégrer ces bornes de recharge au sein des pylônes d'éclairage public. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En vue de l'essor des véhicules électriques, il apparaît primordial de créer un véritable réseau de recharges électriques.

Les constructeurs automobiles indiquent qu'il leur est difficile de proposer des véhicules électriques par manque de points de recharge et les collectivités territoriales freinent l'installation de bornes de recharge car le parc de véhicules électriques demeure encore minime.

Cet amendement permettrait de créer une nouvelle dynamique. De surcroît, l'utilisation de l'éclairage public comme réseau de distribution d'électricité à destination des véhicules électriques, permettrait de réduire considérablement les coûts inhérents à l'installation d'un tel dispositif.